

9. Droit de coalition, de grève et de boycott pour les ouvriers et les employés d'Etat, les maîtres, etc.

Confiscation sans indemnisation de tous les biens de l' Eglise et des congrégations religieuses et remise de leurs valeurs, ateliers, etc... à la organisation ouvrière et paysanne.

10. Représentation proportionnelle, nationale, provinciale et municipale.

11. Lutte contre tous législation signifiant une attaque contre la représentation des minorités.

Questions agraires

Zone d' élevage.

1. Réglementation du travail de bergers. Fixation d'un salaire minimum. Journée de 8 heures. Logis aux frais du patron. Droit à l'usufruit d'un lopin d terre déterminé par les besoins de la famille. Inclusion des berges dans l'Union Paysanne.

2. Réglementation du travail des valets de fermes: laboureurs, etc. Suppression du travail à la tâche. Journée de 8 heures, 6 heures pour les tondeurs. Salaire minimum contrôlé par l'organisation syndicale. Salaire intégral aux chômeurs, aux frais du patron. Demeure de matériel, alimentation saine, droit de coalition et de grève.

Zone des céréales

1. Expropriation de la grande propriété terrienne sans indemnité. Remise des terres aux paysans pauvres en usufruit. Fixation, par les commissions de paysans pauvres, de la surface nécessaire à être cultivée par leurs propres forces. Remise des instruments de travail aux paysans pauvres.

2. Vente, et fixation du prix du produit par l'organisation des paysans. Suppression de la Bourse et vu marché à terme.

3. Crédit agricole de l'Etat au bénéfice des paysans pauvres, pour l'achat de machines, d'outils, d'animaux, de semences, etc.

4. Suppression des impôts grevant les paysans pauvres.

5. Réglementation du travail des ouvriers agricoles, valets de....., journaliers, etc.... Journée de 8 heures. Suppression du travail à la tâche. Salaire minimum fixé et contrôlé par l'organisation syndicale. Paiement du salaire intégral aux chômeurs aux frais du patron et de l'Etat. Logis hygiénique et en matériel. Droit de coalition, de grève et de boycott.

6. Création de l'Union Paysanne, de colons semi-prolétariens, de paysans pauvres, de producteurs autonomes, etc...

7. Adhésion à l'Internationale paysanne.

Zone forestière et sucrière